

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CHU DIJON BOURGOGNE

6 novembre 2024

Le CHU a créé l'institut universitaire du rachis Dijon Bourgogne

Le CHU Dijon Bourgogne a créé l'institut universitaire du rachis Dijon Bourgogne. Ce projet, qui figure dans le projet d'établissement 2024-2028, incarne l'expertise pluridisciplinaire des équipes du CHU (notamment neurochirurgiens, rhumatologues, radiologues, rééducateurs...) dans la prise en charge des pathologies du rachis (colonne vertébrale) et des affections graves et invalidantes qui constituent la première cause d'incapacités de travail en France. Il contribue par ailleurs à renforcer les actions de recherche des services impliqués. Enfin, il comporte une dimension de formation importante. Ce parcours de soins offre une prise en charge graduée pour l'ensemble des populations du territoire Bourgogne-Haute-Marne. Les pathologies concernées sont celles qui relèvent des traumatismes (fractures et tassements vertébraux par exemple), des affections tumorales (métastases, myélome, hémopathies malignes...) des déformations rachidiennes et des lésions dégénératives ostéoarticulaires, liées au vieillissement de la colonne vertébrale.

Ce projet a pour objectif premier de traduire le haut niveau d'expertise des équipes actuellement impliquées mais aussi d'accompagner le développement d'une offre de soins globale pour la prise en charge de ces pathologies au bénéfice de la population de l'ensemble de la Bourgogne-Haute-Marne.

Plusieurs axes de développement sont identifiés afin de répondre au mieux aux besoins de santé de la population :

- Le projet incarne et renforce la **stratégie de pluridisciplinarité** engagée au sein du CHU, qui se traduit par des coopérations concrètes entre services. On peut rappeler par exemple le partenariat efficace engagé entre **la neurochirurgie et la rhumatologie (par exemple sur la filière « déformation douloureuse du rachis adulte »)**, acteurs à part entière de ce projet d'institut universitaire du rachis, ou encore les coopérations étroites avec le service de neuroradiologie. La collaboration avec le laboratoire de recherche Inserm U1093 dirigé par le Professeur Charalambos Papaxanthis permet également de déployer des programmes de recherche fondamentale afin d'améliorer la qualité de prise en charge des patients.

Collaboration neurochirurgie – neuroradiologie interventionnelle : un atout unique en France pour le CHU Dijon Bourgogne

Autre exemple de collaboration interservices et multidisciplinaire : la création, avec le service de neuroradiologie interventionnelle dirigé par le professeur Frédéric Ricolfi, d'un **centre de compétences national dédié aux malformations vasculaires complexes cérébrales et médullaires**. Les malformations vasculaires du système nerveux central (cerveau et moelle épinière), par exemple les anévrismes, les malformations artérioveineuses ou les fistules artérioveineuses, sont nécessairement prises en charge de manière multidisciplinaire : elles font intervenir la neuroradiologie interventionnelle, la neurochirurgie et parfois la radiothérapie. Les **nouvelles salles multimodales** du CHU permettent de réaliser simultanément les actes de neuroradiologie interventionnelle et de neurochirurgie – le CHU Dijon Bourgogne étant l'un des rares à proposer ces interventions hybrides en un temps.

- Le **plateau technique innovant** sur lequel s'appuient les neurochirurgiens dijonnais poursuit son évolution, confortant ainsi le haut niveau de performance proposé par l'établissement. À titre d'exemple, un nouvel imageur 3D constitue un des équipements de pointe à disposition des équipes pour le bénéfice des patients. Les investissements sont constants sur ce plateau technique : nouvelle console de navigation, augmentation du parc des moteurs chirurgicaux, salles interventionnelles multimodales... Le service de neurochirurgie vient de déployer la chirurgie endoscopique du rachis permettant dans des cas précis de proposer un geste mini-invasif facilitant la récupération postopératoire. Le CHU Dijon Bourgogne souhaite par ailleurs investiguer la possibilité d'acquérir un nouveau robot destiné à améliorer l'exécution des gestes chirurgicaux sur le rachis – ce serait le cinquième robot de ce type opérationnel en France après Paris, Lille, Bordeaux et Amiens.
- **La création de cet institut s'intègre également dans la stratégie inscrite au projet d'établissement 2024-2028 de développement des activités chirurgicales et interventionnelles.** L'objectif est de répondre à l'augmentation des besoins de santé sur le territoire, en particulier sur certaines activités de recours régional. Le projet de construction d'une extension bâtementaire permettra, à terme, d'accompagner le développement de ce nouvel institut et consolidera les parcours de soins déjà mis en œuvre (notamment le déploiement de la récupération améliorée après chirurgie – RAAC et d'un parcours de télésuivi des patients à domicile).
- **Ce projet comporte aussi un volet territorial** essentiel à la constitution de parcours de soins gradués et accessibles. Il prévoit ainsi l'élargissement de l'offre de consultations sur le territoire Bourgogne-Haute-Marne (Auxerre, Chaumont, Nevers, Semur-en-Auxois notamment).
- **Ce projet intègre une dimension recherche/accès à l'innovation forte.** Il s'attache à développer, en parallèle des activités cliniques, des programmes de recherche, en coopération étroite avec les industriels de la santé et en s'intégrant pleinement dans le processus de transformation numérique du CHU.

- Enfin, **la dimension universitaire** du projet met en lumière l'importance majeure de la formation dispensée aux étudiants mais aussi aux professionnels du CHU.

Si l'institut universitaire du rachis concerne les pathologies rachidiennes (affectant la colonne vertébrale), il faut rappeler que le service de neurochirurgie du CHU Dijon Bourgogne prend également en charge l'ensemble des pathologies craniocérébrales et fonctionnelles¹. Service de référence dans la grande région, il assure des consultations déportées dans d'autres hôpitaux. À travers ces projets et partenariats, l'objectif est de **faire bénéficier aux patients de l'expertise, de l'excellence et de l'innovation propres à un CHU.**

« La création d'un institut universitaire des pathologies du rachis répond à plusieurs enjeux : le soin – l'orientation rapide de chaque patient vers le spécialiste adapté, y compris l'engagement de nos équipes sur le territoire – ; l'enseignement médical et paramédical ; la recherche fondamentale et clinique ; les partenariats industriels en cours d'élaboration. L'offre hospitalière publique doit être, sur l'ensemble de ces terrains, réaffirmée et développée. »

Pr. Jacques Beaurain, chef du service de neurochirurgie

« La filière rachis chronique, qui existe depuis six ans, est un des 12 parcours experts du CHU, et l'une des rares en France. Sous la coordination de deux médecins rhumatologues spécialisés, elle associe des compétences complémentaires – neurochirurgiens, kinés, infirmières spécialisées dans la douleur, diététiciens, médecins rééducateurs, radiologues... –, permettant une prise en charge de patients adultes de la grande région souffrant de douleurs au dos majeures impactantes sur la vie quotidienne. Il faut rappeler que les lombalgies constituent la première cause d'arrêt de travail en France. La création de l'institut universitaire du rachis permet d'augmenter la capacité d'accueil du CHU, que ce soit pour l'accueil en consultations ou l'opération puis le suivi et la rééducation. »

Pr. Paul Ornetti, chef du service de rhumatologie

« Notre volonté, clairement affichée, est que le service de neurochirurgie du CHU conserve sa double approche : la prise en charge des pathologies craniocérébrales et du rachis, y compris les affections dégénératives du rachis. Nous nous mettons, avec la création de l'institut universitaire, en capacité de positionner le CHU encore plus fortement dans l'offre de soins du territoire. »

Pr. Moncef Berhouma

¹ Il traite ainsi les pathologies dégénératives et les déformations de la colonne (hernies discales, scoliose, canal rachidien étroit, spondylolisthésis...), celles qui concernent le liquide céphalo-rachidien, les traumatismes crâniens et vertébro-médullaires, les tumeurs (colonne vertébrale, moelle épinière, cerveau, hypophyse, tumeurs des méninges, ...), les malformations vasculaires (anévrismes, cavernomes, malformations artérioveineuses, ...) ainsi que les troubles relevant de la neurochirurgie fonctionnelle (épilepsie, douleurs chroniques, névralgies faciales...).